



/ A TRAVERS L'HISTOIRE DE NOS VILLAGES...

L'église de Somme-Leuze a 150 ans

L'église de Somme-Leuze vit cette année le cap de ses 150 ans. Ce n'est pas énorme pour une église diront certains, mais savent-ils seulement qu'elle succède à un édifice plus ancien établi à une centaine de mètres dans la même rue du Pays du Roi. Alors que beaucoup d'églises sont soit agrandies, reconstruites sur les anciennes fondations ou modifiées, il avait été préférable à l'époque de construire un bâtiment neuf au niveau du carrefour situé sur la route de Liège.

L'ancienne église se situait précisément sur l'emplacement de l'ancien cimetière où se dresse à ce jour la **chapelle du Sacré Cœur depuis 1979**. C'était une petite église de **style roman primitif**, bâtie en moellons calcaires. Elle-même avait succédé à un édifice encore plus rudimentaire. Les plus anciens renseignements remontent jusqu'au 12^{ème} siècle. A cette époque l'édifice se composait d'un corps soutenu par 6 piliers et d'une tour.

Lors de visites décanales et pastorales durant le 19^{ème} siècle, l'édifice était qualifié « **d'ancien, laid et lamentable**. Le gouverneur provincial de Namur apporta en 1868 une série de griefs autorisant la construction d'un nouvel édifice, ainsi que l'achat par la commune d'une parcelle de 8 a. 50 ca. Cinq cent mille briques furent nécessaires, ce qui représenta une dépense de 6.650 francs. Un entrepreneur d'Ocquier fut déclaré adjudicataire pour la somme de 41.500 francs. Hélas il ne termina pas son entreprise, si bien que l'église fut achevée avec le concours des habitants qui participèrent aux transport des marchandises par prestations bénévoles exécutées le plus souvent le dimanche. Apparemment le Bon Dieu leur avait donné la permission ! **Monseigneur Grawez, évêque de Namur, consacra le nouvel édifice en 1872**. Un chronogramme au-dessus de la porte d'entrée, coté intérieur, l'atteste.



Les colonnes, en partie de réemploi de l'ancienne église, les chapiteaux et les soubassements furent aménagés dans le style de l'ancienne église. La cuve des fonds baptismaux fut taillée dans le sous-bassement d'un ancien pilier.

Et plus récemment, pratiquement tout le restant du mobilier hormis cette cuve, le ciboire et l'ostensoir, avait été enlevé lors d'une **restauration importante en 1980**. Les avis étaient très partagés à l'époque, mais une restauration sérieuse s'imposait. De plus le déroulement des offices avait fortement été modifié à la suite du **Concile Vatican II qui eut lieu de l'an 1962 à 1965**. Beaucoup de bancs de communion, de confessionnaux, de chaires de vérités et de retables n'avaient plus leurs raisons d'être, les offices se donnaient désormais face à l'assemblée.

Et que restera-t-il dans nos églises lors d'une prochaine modification des pratiques religieuses ? Mais n'est-il pas vrai qu'avoir la foi de ne se résume pas à des valeurs matérielles ?

André Van Overschelde, pour le Cercle Historique (andre.vanoverschelde@skynet.be)

Si l'histoire de nos villages vous intéresse, n'hésitez pas à consulter la page historique sur le site <http://www.sommeleuze.be/loisirs/culture/cercle-historique-de-somme-leuze/evenement>, et de vous adresser auprès de carpentierjessica@hotmail.be, Echevine à la Culture.